



Discours d'ouverture Philippe Tournier

Tout d'abord merci à Jean Bastianelli et à son équipe de nous accueillir. Bienvenue aux nouveaux membres du CSN, d'un CSN qui a maintenant pleinement atteint l'objectif que nous nous étions fixés en matière de juste représentation des femmes et des hommes. Il y a dix mois, adressant les vœux pour l'année 2017 lors du CSN de Janvier, je disais que l'an neuf pouvait s'annoncer comme une année de « merveilles » au sens médiéval qu'avait ce terme : une année d'événements sortant de l'ordinaire. On n'a pas été déçu.

En ce temps-là, François Fillon vainqueur des primaires de la droite, était dans tous les esprits celui que rien ne pouvait empêcher d'être le prochain président de la République. La question qu'on se posait alors était de savoir s'il réussirait à être devant la candidate du FN que les sondages annonçaient largement en tête au premier tour depuis des années. On s'interrogeait pour savoir si Arnaud Montebourg ferait ou non de l'ombre à Manuel Valls lors des primaires socialistes. Pour le reste, Jean-Luc Mélenchon ne semblait pas au mieux de sa forme et même les esprits les mieux disposés étaient dubitatifs devant l'équipée hasardeuse d'Emmanuel Macron.

Et puis, cet article du *Canard enchaîné*.

Et puis, un enchaînement d'événements inattendus.

Et puis, patatras : le monde des alternances prévisibles dans lequel nous vivions s'est délité sous nos yeux dans un incroyable thriller politico-médiatico-social.

À l'arrivée, un président de 39 ans, sans expérience politique et quasi inconnu il y a encore deux ans, soutenu par une

majorité imprévue, vaste conglomérat central autour d'un vague progressisme libéral pro-européen.

Aux deux extrémités, des forces opposées radicales dont on voit mal comment elles pourraient constituer des alternances gouvernementales et, entre tout cela, les anciens partis de gouvernement qui ont dominé le pays durant des décennies, réduits à l'état de joints de dilatation.

J'espère, mes chers collègues, que vous avez goûté ce spectacle car vous n'en verrez sans doute pas beaucoup comme cela dans votre vie de citoyen.

Si cela peut satisfaire le goût de la nouveauté,

nous sommes entrés dans un monde plus dangereux à bien des égards que celui que nous avons quitté et qui pose de nombreuses questions.

du CSN,



Par exemple, le risque que représente l'absence de débouché politique crédible à une éventuelle crise. Par exemple, que le dédagisme a amené au premier plan des nombreux responsables sans expérience – cela se sent parfois – et que ce « grand remplacement » a entraîné une perte de compétences. Par exemple, que la ruine des partis avec ce qu'ils avaient de pérenne au profit de vastes et volatiles mouvements construits autour du charisme d'un seul homme : je ne le souhaite ni à l'un, ni à l'autre mais

que resterait-il en peu de temps des deux principales forces politiques du pays, la *République en marche* et la *France insoumise*, si Emmanuel Macron et Jean-Luc Mélenchon venaient à disparaître demain ? Par exemple, la redoutable superposition des forces politiques et des groupes sociaux : marcroniste au centre-ville, insoumis en banlieue dense mais partout, dix à quinze kilomètres plus loin, le règne sans partage du FN majoritaire dans la majorité des communes de France. Une réalité trop vite oubliée.

J'aborderais trois points : l'action syndicale face au nouveau pouvoir, les premiers pas d'un nouveau ministre, les grands dossiers qui nous attendent.

L'action syndicale face au nouveau pouvoir

Le nouveau gouvernement a été élu sur un programme « libéral » au sens anglo-saxon du terme, clairement annoncé à l'avance aux électeurs, confirmé par eux quatre fois certes, parfois un peu forcés, d'autres fois pas très nombreux mais toujours dans le cadre d'une légitimité démocratique indéniable.

Cette situation est radicalement différente des « virages » de 1983, 1995 ou 2013 où des électeurs pouvaient estimer ne pas retrouver dans les politiques conduites

le choix majoritaire qu'ils avaient fait. Cette situation inhabituelle face à

Une politique libérale pour la première fois explicitement choisie par les urnes,

entraîne un certain trouble dans le syndicalisme, même « protestataire », sur ce qui est légitime et pas légitime de faire dans ces conditions comme on peut l'entrevoir dans le comportement de FO et la FSU. Seule la CGT ne semble pas douter que ses mots d'ordre l'emportent de toute façon sur les bulletins de vote.

En ce qui concerne le SNPDEN, c'est l'article 2 de nos statuts qui balise notre positionnement. Pour nous, c'est aux politiques de déterminer la politique et notre rôle de syndicat est de défendre les intérêts matériels et moraux des personnels de direction. Cela n'interdit pas des incursions politiques si des valeurs étaient mises en cause, valeurs d'ailleurs mentionnées explicitement par nos statuts : la défense du service public d'éducation, la laïcité et la lutte contre les thèses racistes ou xénophobes.

C'est dans ce cadre, et dans celui de notre fédération, l'UNSA-Éducation, que nous nous sommes positionnés.

Je disais que ce gouvernement avait une approche « libérale » au sens anglo-saxon du terme et non conservateur. Ainsi, et peut-être est-ce là le fameux « en même temps », des idées progressistes peuvent y trouver leur place sur les questions sociétales : GPA, mariage pour

tous, égalité hommes-femmes et même migrants où la France a aujourd'hui une approche plus ouverte que ces dernières années.

En revanche, en économie, c'est la vulgate libérale-bruxelloise: politique de l'offre, assouplissement du marché du travail, théorie du ruissellement, limitation des dépenses publiques. Avec un zeste de pragmatisme keynésien quand il faut, comme l'a montré la nationalisation temporaire d'entreprises que n'aurait pas osé faire le gouvernement précédent de crainte d'effaroucher les « marchés » qui, là, n'ont pas sourcillé.

Pour nous, c'est évidemment le volet « limitation des dépenses publiques » qui est le plus susceptible de nous affecter directement. Cela a tout de suite commencé par le retour au blocage du point d'indice. Certes, son déblocage fût assez symbolique mais, justement, on est dans le symbole et celui du retour au blocage est fort. Puis ce fut la menace, durant tout l'été, de l'abandon pur et simple du PPCR, le gouvernement ne se privant pas de relever que, presque partout, du fait de l'opposition de la CGT et de FO, le PPCR avait été rejeté à la notable exception de l'Éducation nationale où il faut saluer l'attitude le FSU sur ce dossier qui a permis que le PPCR y reçut un avis favorable du CTM. L'argument invoqué par le gouvernement est celui des finances publiques et du dérapage du déficit. Il ne faut pas prendre ces questions trop à la légère car elles sont la pire des menaces qui plane sur nos acquis et, lors de l'ESN de l'UNSA-Éducation où l'on se félicitait, à juste titre de ces avancées, j'avais évoqué la question du risque que représentait leur financement incertain. En effet, à quoi ont servi les avantageux accords obtenus par les fonctionnaires grecs quand leur pays a été virtuellement en faillite? Les nombreuses interventions, y compris au plus niveau, de l'UNSA et des autres organisations qui ont soutenu le PPCR, nous ont ramenés à des mesures moins radicales que l'abrogation. Il s'agit d'une année blanche qui, certes, n'est pas dramatique en soi surtout dès l'instant où le processus a été lancé en 2017, mais le problème est ailleurs et concerne les fondements du dialogue social. En effet, des accords ont été convenus dans le cadre d'une négociation librement consentie par les partenaires que rien ne contraignait à

s'engager dans cette voie. Or voilà que l'un d'entre eux, au prétexte qu'il est

l'État, s'estime libre de ne pas honorer ses propres engagements

au prétexte qu'il se serait trompé dans leur financement. Ça, c'est idée: achetez une nouvelle voiture et expliquez à votre banque que vous gelez vos remboursements unilatéralement pendant un an parce que vous vous êtes trompés dans le calcul de vos charges! Succès assuré! Ce comportement de l'État dans notre pays, que ce soit face aux partenaires sociaux comme face aux collectivités, est un problème car il mine par avance la confiance nécessaire à toute politique contractuelle. C'est d'autant plus marquant que ce même gouvernement exalte les bienfaits de la relation contractuelle entre employeurs et salariés dans le cadre de la loi Travail.

En ce qui nous concerne strictement, vous le savez maintenant, nous ne serons pas concernés par ce gel de 2018 à l'exception de l'assez formel transfert primes-points. S'il en va ainsi, c'est que les textes ont été bien négociés notamment par Philippe Vincent et Christel Boury, avec des partenaires qui ont presque constamment arbitrés l'issue la plus favorable, comme Olivier Noblecourt, le dernier directeur de cabinet de Najat Vallaud-Belkacem, et bénéficient aujourd'hui d'une lecture bienveillante. Il n'y a aucune raison d'être embarrassé de ces choses: elles sont justement l'objet de l'action syndicale telle que nous l'entendons. En effet, nous bénéficions aujourd'hui d'une fenêtre favorable qu'il faut mettre à profit car ces conditions historiques ne sont pas si fréquentes pour notre profession.

Les premiers pas d'un nouveau ministre

Lors de sa nomination, un message du SNPDEN saluait chaleureusement l'arrivée de Jean-Michel Blanquer. Que n'avons-nous alors entendu! Et pourtant

nous avons non moins salué chaleureusement Vincent Peillon ou même Luc Ferry sans que nul n'y vit malice. Nous étions alors en conférence nationale et n'avons nullement dissimulé que nous estimions qu'il s'agissait du meilleur choix dans les circonstances présentes pour ce qui est de nos intérêts de personnels de direction. En effet, la nomination de Jean-Michel Blanquer était, dans ce contexte politique, l'hypothèse la plus favorable que l'on puisse souhaiter parce que pour

la première fois un ministre arrive avec un a priori favorable envers notre profession

et même notre organisation. Il l'a même écrit dans son ouvrage sur l'école. Pourquoi devrions-nous nous en lamenter? N'est-ce pas mieux pour notre action que de devoir passer des mois et des mois, parfois en vain, à expliquer à un ministre qui nous sommes et ce qu'est un EPLE? Certes, notre ministre est parfois un peu « docteur *Jekyll and mister Hyde* »: propos provocants traditionalistes « anti-pédago » sur la scène publique, esprit moderniste et ouvert en dehors... Ce paradoxe, qui découle sans doute de la pression médiatique sur la parole politique, fait que le tourbillon des « annonces » qui emporta ses prédécesseurs ne cesse pas avec souvent un fort décalage des mesures concrètement prises. Je rappelle ce principe que s'est fixé le SNPDEN: il ne commente pas les annonces car ce sont justement les commentaires qui leur donnent ce statut étrange de décision virtuelle qu'elles ont pris ces dernières années. Beaucoup de ces annonces peuvent passablement agacer mais il faut regarder ce qui se fait concrètement et constater que ce qui est fait répond largement à nos mandats. C'est le cas de l'assouplissement de la réforme du collègue. Certains collègues nous ont reproché de ne pas nous y être opposés: c'est tout à fait leur droit d'être attachés aux aspects assouplis de la réforme – que, justement, ils pourront maintenir dans leur établissement – mais je rappelle à tous la motion d'action du congrès d'Avignon sur la question du collègue. Le texte de l'assouplissement, dont la première version était assez radicale, a été le fruit d'ailleurs d'un dialogue social plutôt constructif au CSE pour aboutir à un texte susceptible de clore cet épisode. Que les collègues

puissent enfin travailler au calme : voilà ce que nous voulons.

Ça n'était pas encore complètement le cas puisque le DNB a été modifié à nouveau : trois brevets en trois ans ! Je rappelle que le SNPDEN demande la suppression de cet examen inutile qui, quoi qu'on fasse, télescoperait toujours la logique du socle commun. Mais, nous avons vivement dénoncé les conditions abracadabrantesques du brevet 2017 à commencer par l'inraisemblable bataille de plusieurs mois pour la pause-pipi des candidats et poursuivie par deux épreuves transformées en sept et des élèves qui, en grand nombre, passaient un examen qu'ils avaient déjà. En revanche, nous avons regretté des aspects bêtement revanchards comme l'oral d'histoire des arts qui pouvait se faire, comme ce fut le cas en 2017 dans de très nombreux collèges, dans le cadre du texte en vigueur. Enfin, un mot de « Devoirs faits », le SNPDEN a toujours soutenu le principe que le travail personnel devait être fait au collège car c'était une des sources majeures d'inégalités. Nous avons d'ailleurs vivement dénoncé les incohérences de l'abandon de l'accompagnement éducatif et regretté que la réforme du collège se désintéresse totalement de cette question. Mais ce qui exaspère aujourd'hui c'est que l'essentiel de l'énergie est consacré non pas à mettre en place le dispositif mais à devoir surmonter des mesquineries bureaucratiques : ici ce sont des heures qui puissent être versées aux AED, là ce sont les IMP aux CPE. Le ministère assure que tout cela va s'aplanir rapidement : espérons-le et, au passage, quelque assurance sur la pérennité du dispositif et son financement seraient bienvenues...

Les grands dossiers qui nous attendent

Je n'aborderai pas ici l'ensemble des dossiers mais m'en tiendrai à deux, plus prégnants aujourd'hui : le « bac-3/bac+3 » et la lancinante question des conditions de travail.

Lors de notre conférence de presse de rentrée, nous avons intitulé le passage sur l'entrée dans l'enseignement supérieur : « APB, assassinat ou mort naturelle ? ». Assassinat : aucun doute n'est permis. Non, APB n'a pas failli. Non, APB n'était pas à bout de souffle. Non, APB ne pouvait pas inventer des places qui n'existaient pas. Il est vrai que l'entrée dans le supérieur a été laborieuse mais comment pouvait-il en aller autrement quand on n'avait pas vu venir les 40 000 bacheliers supplémentaires pas plus, d'ailleurs qu'on ne vit cette génération quand elle entrait en sixième en 2011 ou en seconde en 2015 ! Comment pouvait-il en aller autrement quand, sous la pression des universités, on a décidé de sacrifier les bacheliers de l'année aux réorientations de L1 en mettant subrepticement fin à leur priorité ? S'en est suivi un mélange de déclarations hasardeuses et d'arrière-pensées sur fond de règlements de comptes avec APB auquel est en réalité reproché une chose impardonnable : être un outil parti du terrain et non une initiative du pouvoir politique qui l'a toujours plus ou moins poursuivi de sa vindicte jusqu'à l'enrayer à force de décisions intempestives ou d'absence de décision. Cette situation de crise plus ou moins théâtralisée a surtout été l'occasion d'une loi qui modifie l'accès à l'enseignement supérieur et à laquelle nous avons apporté notre soutien, comme l'UNSA-Education, au CSE comme au CNESER. Contre toute attente, cette loi soulève peu d'émotion à ce jour ce qui témoigne de la profonde transformation qu'a connu le monde étudiant ces dernières décennies mais à la réussite de cette étape politique peut succéder un menaçant embourbement logistique. Depuis le début, le SNPDEN met en garde quant à une sous-estimation de facteurs comme le nombre ou le calendrier. Et nous restons très inquiets face à l'ampleur des questions sans réponse : allongement démesuré des listes d'attente puisque les meilleurs élèves risquent de bloquer dix places au lieu d'une au premier tour, obscurité du traitement « au fil de l'eau ». Nous l'avons déjà dit : nous ferons tout pour que cela se passe bien mais nous ne serons pas les pompiers destinés à résoudre des problèmes identifiés depuis le début et restés sans solution autre que de nous les renvoyer. Ainsi, si les collègues n'arrivent pas à trouver deux professeurs principaux, il n'y en aura tout simplement qu'un... Quant au rôle des conseils de classe, on peut très bien imaginer des

systèmes d'organisation qui permettent surtout de traiter les situations qui nécessitent de l'être et non toutes les situations de tous les élèves. Cela n'apporte rien d'avoir un avis artificiel sur tout car il n'est pas si facile de prédire ce que sera le comportement d'un élève dans l'enseignement supérieur : l'orientation n'est pas une science exacte !

L'autre grand dossier du « bac-3, bac+3 », c'est la réforme du baccalauréat. Nous avons été reçus, dès le premier jour, par la commission qui connaissait nos positions votées lors du dernier CSN mais la commission pédagogie va sans doute repenser certains aspects de ce mandat pour rendre nos positions plus efficaces. En revanche, la question qui va se poser à nous, c'est la position à prendre face à une éventuelle réforme du lycée. Imaginer un lycée de rêve est à la portée de tous mais est-ce que se lancer, en plus d'une réforme du bac, dans un psychodrame de deux ans façon « réforme du collège » est absolument indispensable pour changer les choses ? N'est-il pas temps, après trente ans d'échecs ininterrompus des réformes, d'imaginer une autre façon de conduire le changement ?

Au sujet du « Bac-3, bac+3 », c'est l'occasion d'aborder le ténébreux ensemble « réforme de l'enseignement professionnel/apprentissage ». En effet, il faut savoir que la « mission Mathiot » sur le bac ne porte que sur les bacs généraux et technologiques et le bac professionnel est traité dans un autre endroit et l'apprentissage dans un troisième lieu, au ministère du Travail, qui ignore tout à fait les organisations de l'Éducation nationale. Danger :

Quand on n'est pas convié à table, c'est que l'on est au menu !

Cela veut dire qu'il nous faut avoir des positions novatrices et originales pour se faire entendre. Sur un certain nombre de sujets tels que PALME et peut-être sur le bac, nous sommes entendus parce que nous avons su produire des idées différentes de celles des débats qui tournent en rond et avons su poser les questions d'une autre manière ! Il se trouve que, depuis l'origine – c'était les positions du SNPDLR reprises par le SNPDEN –, nous avons été favorables à l'apprentissage public. Nous avons toujours dit qu'il

avait sa place dans les lycées professionnels, et je pense qu'il faut que nous avancions d'une manière plus audacieuse sur cette question si nous voulons peser sur ce dossier.

Enfin, je souhaite aborder la question des conditions de travail. Lors de nos grandes actions, il y a toujours deux volets: la question corporative et celle des conditions de travail. À chaque fois, nous finissons toujours par obtenir un texte qui s'applique sur les questions de carrière mais sur les conditions de travail il ne faut pas se cacher que nous avons beaucoup de difficultés à transformer les choses. Or cette question lancinante donne l'impression de changer de dimension aujourd'hui. Le changement de la nature de notre travail, la question des environnements technologiques dans lesquels nous travaillons aujourd'hui, l'absence de clarté ou plutôt le double discours de nos supérieurs sur la nature de notre travail créent un malaise chez beaucoup de nos collègues. Malaise démontré par l'enquête de Georges Fotinos comme par le livre blanc de 2014. Aujourd'hui, pour être à l'aise dans son travail, il faut regarder les choses de manière « distancée ». Or, effectivement, le proviseur hors-classe en fin de carrière d'un établissement de centre-ville de 4^e catégorie exceptionnelle peut regarder les choses de cette manière plus aisément qu'un collègue principal-adjoint en 2^e catégorie, qui n'a que trois ans de carrière et harcelé venimeusement par un hiérarque borné. Une partie des réponses passe par d'autres façons de fonctionner de l'Institution. Quand je parlais tout à l'heure des occasions favorables que peut offrir la réflexion personnelle qu'a pu avoir Jean-Michel Blanquer sur la gouvernance du système, je pense qu'il y a là pour nous, une opportunité à saisir. C'est la première fois qu'un ministre s'est a priori intéressé à cette question :

**C'est l'opportunité
de se faire
entendre mais
surtout de se faire
comprendre !**

Je pense qu'il y a un combat autour de la façon de nous diriger sur lequel nous devons peser. On ne doit pas simplement attendre que ceux qui nous dirigent se comportent enfin comme nous souhaiterions qu'ils le fassent. : il faudra se battre

pour qu'ils le fassent et les circonstances sont peut-être les plus favorables que nous ayons rencontrées.

Par ailleurs, il y a d'autres chantiers sur le travail à évoquer: la question des systèmes d'information, et plus en général, la question de l'environnement numérique. C'est un dossier sur lequel il faut avancer aujourd'hui de manière pressante. Je pense personnellement que le caractère « peu pensé » des transformations, est la cause d'une partie des difficultés. Cela fait 25 ans que nous vivons dans cet environnement-là, et cela fait 25 ans que ce n'est pas réglé. Il y a certainement à reprendre cette question, mais bonne nouvelle, le ministère veut avancer sur ce dossier, sans doute d'ailleurs pour des raisons générationnelles puisque nous avons parmi les décideurs politiques, des gens qui comprennent enfin ce que sont ces produits, ce qui n'était pas vraiment le cas avant. Je pense qu'il faut aussi que nous avancions sur la question de l'équipe de direction: une partie de la difficulté est aussi liée à certaines façons de travailler et notamment de l'intégration effective de l'adjoint gestionnaire dans l'équipe de direction: rappelons que l'adjoint gestionnaire est normalement le chef des services administratifs de l'EPL. Enfin, il faudra aborder le rapport au travail. Je ne sais pas si c'est parce que nous étions, pour beaucoup d'entre nous, de bons élèves, mais plane cette espèce d'angoisse que ce ne soit pas bien fait, que les autres vont mal faire, ou ne vont pas comprendre ce qu'il faut faire, que l'on finit par faire soi-même. Une vision anxiogène de l'organisation qui est sans doute une des sources des difficultés professionnelles même si, syndicalement, nous n'avons pas particulièrement travaillé sur cette question. Il a été acté avec le ministère que ce serait le chantier prioritaire du groupe national des personnels de direction. Mais, si ce peut être là des conditions qui permettent d'améliorer notre environnement de travail, nous aurons beaucoup de difficultés à les traduire dans la réalité, même si nous obtenons les plus beaux textes du monde, si nous n'accompagnons pas nous-mêmes une certaine révolution culturelle dans la façon d'être professionnelle.

Voici les points que je souhaitais aborder en en laissant nécessairement certains sur le côté. Un mot cependant

sur la laïcité. Je ne commenterai pas le débat histrionique entre *Charlie Hebdo* et *Mediapart*, je n'ajouterai rien aux commentaires sur les groupes de travail « racialement non mixtes » de SUD-Éducation ni sur les beaux esprits émus que cela puisse émouvoir. Quand je parlais des valeurs, et que je disais que c'était l'une des questions sur lesquelles le SNPDEN s'autorisait une incursion dans le domaine politique, il faut constater la confusion qui s'installe dans un certain nombre d'esprits singulièrement perméables à des raisonnements fallacieux dont le résultat fait que la laïcité, dans le sens auquel nous l'entendons à juste titre, est livrée comme jouet aux forces identitaires.

Mes chers amis, mes chers camarades, nous allons travailler pendant trois jours dans l'état d'esprit positif qui caractérise notre organisation. Nous avons une immense qualité qui est que ce qui nous unit l'a toujours emporté sur ce qui pouvait nous diviser. Quand des questions nous tenaient, nous avons toujours été capables de construire une position commune dans laquelle nous pouvions nous reconnaître tous, sans mésestimer aucun avis. C'est une vraie force pour notre organisation et si je puis nous souhaiter quelque chose, c'est de pouvoir continuer ainsi. Ce savoir-faire est une vraie qualité dans un monde en pleine transformation, comme la transformation politique que connaît aujourd'hui notre pays avec, en arrière-plan, l'effondrement des réseaux habituels qui ouvre une période toujours très potentiellement dangereuse, hasardeuse, où les choses peuvent divaguer assez rapidement et, dans ce contexte, nous pouvons être une source de stabilité. C'est parce que je sais que nous pouvons nous faire collectivement confiance, que je vous annonce, même si beaucoup d'entre vous sont déjà au courant, que j'ai décidé de ne pas me représenter pour un quatrième mandat. C'est à Philippe Vincent que j'ai proposé de conduire la liste issue de l'Exécutif Syndical National (ESN), accompagné de Pascal Bolloré. Il se présentera à vos suffrages au congrès de Colmar, et je vous demande de lui apporter toute votre confiance.

Dans l'immédiat notre travail est de bien préparer ce congrès, merci de votre attention et bon travail. □